

# Francophonies

**Niveau** : A2.2-B1

**Jour et heure** : mardi 16h30-18h

**Enseignant** : Jean-Eric Lafitte

## Objectifs transversaux

- Découvrir les différents espaces francophones ;
- Mieux connaître les statuts et usages du français dans le monde ;
- Identifier les français parlés dans le monde et certaines caractéristiques culturelles de différents pays francophones ;
- Développer des compétences interculturelles ;
- Participer à un projet ;
- S'autonomiser dans son apprentissage du français et la découverte de thèmes socioculturels.

## Programme

Nous choisirons ensemble de développer certains de ces axes :

- France et espaces francophones d'outre-mer ;
- Pays et environnements francophones dans le monde ;
- Parler français : enjeux internationaux et personnels ;
- Expressions artistiques dans l'espace francophone (littérature, arts, artisanat, cinéma, musique...);
- Francophones dans le monde, francophones en France : histoires, migrations, traditions, les français parlés dans l'espace francophone...

Différents documents vous seront proposés à chaque séance (extraits de vidéos, de romans, articles de presse, chansons, etc.), mais vous pouvez également en apporter d'autres ! Deux séances seront organisées pour permettre de recevoir des intervenants extérieurs, ou de participer à des événements culturels.

Ce module correspond à 13 séances, dont deux seront effectuées en autonomie.

## Modalités de travail

Vous travaillerez, de manière collaborative ou individuelle, à partir de différents documents. Une évaluation formative de vos rendus oraux constituera l'évaluation continue.

## Validation du module

40 % : Travail fourni en classe : courts comptes rendus oraux et écrits, interventions dans les débats (implication, qualité : structuration, langue) ;

20% : Travail personnel : recherche d'informations complémentaires, préparation des séances (implication pour la recherche d'informations et justification des choix opérés) ;

20 % : Rendu final : courte synthèse réflexive (synthèse, analyse, réflexivité, personnalisation, qualité : structuration et langue) ;

20 % : Travail en autonomie : participation à un projet **à définir avec le groupe** (interactions, gestion/suivi, investissement personnel, qualités des rendus : structuration, langue).